

**PROGRAMME DE VEILLE 2021 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIETES DU SBF 120**

**ALERTE N° 52 CONCERNANT DASSAULT SYSTEMES SE**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*

✂

**DASSAULT SYSTEMES SE**

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 26 MAI 2021**

**RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG**

- **RESOLUTION 5 : Politique de rémunération**

**Analyse**

La politique de rémunération du Président Directeur Général proposée au vote intègre la possibilité d'attribution d'actions gratuites dont 50% seraient soumises à des conditions de performance d'une durée de 2 ans, (les autres 50% étant attribuées sous condition de performance d'une durée de 4 ans), ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

## Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
2-3-4 paragraphe 4-2

*Il est souhaitable que l'octroi d'actions gratuites soit lié à la réalisation de conditions de performance sur une longue durée (au moins 3 ans).*

- RESOLUTIONS 16 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé

## Analyse

La résolution 16 propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS à hauteur de 9% du capital actuel par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

## Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
1-3 paragraphe 1-2 b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- RESOLUTION 17 : Option de sur allocation (green-shoe)

## Analyse

La résolution 17 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment à la résolution 16 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

## Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
1-3 paragraphe 1-2 b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- RESOLUTION 20 : Attribution d'actions gratuites

## Analyse

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 1,5 % du capital.

La durée d'appréciation des critères de performance susceptibles de conditionner l'attribution d'actions gratuites étant limitée à 2 ans pour 50% d'entre elles, cette résolution n'est pas conforme aux recommandations de l'AFG.

## Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
2-3-4 paragraphe 4-2

*Il est souhaitable que l'octroi d'actions gratuites soit lié à la réalisation de conditions de performance sur une longue durée (au moins 3 ans).*

### GOUVERNANCE

#### 1. Composition du conseil de DASSAULT SYSTEMES SE (post AG en cas d'adoption des résolutions)

Le conseil d'administration de DASSAULT SYSTEMES SE comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 50% de membres libre d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Charles Edelstenne	Président Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	83	FR	28	2022	0	4			
	Bernard Charlès	Vice-Président Directeur Général	Non libre d'intérêts	100%	M	64	FR	28	2022	1	0			
	Hervé Andorre	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	55	FR	1	2024	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Pascal Daloz	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	52	FR	1	2022	1	0			
	Catherine Dassault	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	54	FR	5	2023	0	2			
	Tanneguy de Fromont de Bouaille	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	87,50%	M	66	FR	5	2024	0	1			
	Marie-Hélène Habert-Dassault	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	56	FR	7	2024	0	4			
	Xavier Cauchois		Libre d'intérêts	100%	M	63	FR	3	2022	0	2	P		
<input checked="" type="checkbox"/>	Odile Desforges		Libre d'intérêts	75%	F	71	FR	8	2025	0	3	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Soumitra Dutta		Libre d'intérêts	100%	M	57	IN	4	2025	0	1		M	M
	Laurence Lescourret		Libre d'intérêts	100%	F	47	FR	5	2024	0	1	M	P	P
	Toshiko Mori		Libre d'intérêts	100%	F	69	JP	10	2023	0	1			

## 2. Spécificités

- Les statuts de DASSAULT SYSTEMES comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- Forme juridique de société européenne (SE).

✂

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET